

De : DI-fusion [mailto:di-fusion@ulb.ac.be]

Envoyé : mardi 27 novembre 2012 18:00

À : Corps académique et scientifique

Objet : Utilisation de DI-fusion pour les listes de publications ULB

Si ce message n'apparaît pas correctement consultez la version en ligne [Cliquez ici](#)



Chers Collègues,

A l'occasion des évaluations de la recherche, les publications de tous les membres des unités de recherche de l'ULB ont été encodées par le service des Bibliothèques au sein du dépôt institutionnel DI-fusion. Cet encodage est maintenant pratiquement terminé.

Dès lors, il a été décidé par le Conseil de la Recherche que, à partir du 1er janvier 2013, la liste des publications générée par DI-fusion sera la seule officielle au sein de l'ULB. C'est donc cette liste, et elle seule, qui devra être jointe à tout dossier de candidature interne (demande de crédit, de promotion, etc.). Il en ira de même pour le FNRS, les autres universités de la Communauté française ayant également institué des dépôts institutionnels.

Je vous invite donc vivement à tenir à jour vos publications dans DI-fusion : c'est essentiel pour votre carrière à l'Université, et c'est très important pour la visibilité et le référencement de l'ULB.

Mon DI-fusion, l'interface d'encodage du dépôt institutionnel de l'ULB, est accessible sous <http://difusion.academiewb.be/>.

Vous trouverez toutes les informations utiles sous le renvoi « [Dépôt institutionnel de l'ULB](#) », notamment les horaires des formations organisées par l'équipe de DI-fusion. Vous pouvez également vous adresser directement à di-fusion@ulb.ac.be

Avec mes sentiments dévoués,

Pierre Marage
Vice-Recteur à la Recherche

Dear Colleague,

On the occasion of the evaluations of ULB research, the publications of all members of ULB research units have been entered into the university's digital repository, DI-Fusion, by the Library Department. Data entry is now nearly complete.

As a result, the ULB Research Council has taken the decision that, as of 1 January 2013, the list of publications generated by DI-Fusion will be the sole official list within the ULB. This list, and only this list, is the one to be attached to any internal application (for funding, promotion, etc.). The same will apply to the FNRS, the other universities in the French Community having similar repositories.

I would therefore like to ask you to keep your publications in DI-Fusion up-to-date. This is essential for your career at the University and very important for the visibility and referencing of the ULB.

Mon DI-Fusion, the interface for entering data into the ULB repository, is available on <http://difusion.academiewb.be/> .

For all information on the ULB repository, click the button « [Dépôt institutionnel de l'ULB](#) » (in French). Here you will also find the schedules for the repository training sessions held by the DI-Fusion team.

You can contact the team directly at di-fusion@ulb.ac.be

Kind regards,

Pierre Marage
Vice-Rector for Research

Tout mail envoyé à l'ensemble de la communauté universitaire doit avoir un caractère institutionnel et nécessite l'accord des autorités de l'Université. La demande doit être adressée à Madame Monique Tavernier, secrétaire de l'Université.